



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

42 COM

WHC/18/42.COM/7A.Add.2.Corr

Paris, 18 June 2018

Original: anglais / français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante deuxième session

Manama, Bahreïn
24 juin - 4 juillet 2018

**Point 7A de l'Ordre du jour provisoire: État de conservation des biens
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril**

CORRIGENDUM

21. Vieille ville de Jérusalem et ses remparts (site proposé par la Jordanie) (C 148rev)

Le dernier paragraphe de la section « Problèmes de conservation actuels » du rapport sur l'état de conservation de la **Vieille ville de Jérusalem et ses remparts (site proposé par la Jordanie) (C 148rev)**, présenté dans le document WHC/18/42.COM/7B.Add.2, page 6, doit se lire comme suit :

« Depuis la 41e session du Comité du patrimoine mondial, la Délégation permanente de Palestine a exprimé des inquiétudes concernant les travaux de construction en cours à la Porte de Damas qui pourraient avoir un impact sur la valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial (lettre datée du 14 février 2018). Ces inquiétudes ont été réitérées dans une lettre co-signée par les Délégations de Jordanie et de Palestine (9 mars 2018). La même préoccupation avait été soulevée par la Délégation permanente de la Turquie (lettre du 25 janvier 2018). La Délégation permanente d'Israël a indiqué que les tours de guet, qui sont amovibles, avaient été installées pour des raisons de sécurité et seraient retirées lorsque les conditions de sécurité le permettraient (lettre du 5 avril 2018) »

